

Magazine d'informations municipales
Septembre 2016 / N°69



Naturellement
www.ondres.fr

info ONDRES

À LA UNE

Tri des déchets à l'école : un bilan enthousiasmant (p.4)

**Saison estivale : beaucoup de touristes
et un efficace travail fourni par le Poste de secours (p.9)**

Dossier : Bientôt le zéro phyto ! (p.13 à 17)

L'heure de la rentrée a sonné ! (p.20)

Rencontres, expositions, musique... les rendez-vous en bref ! (p.25)

info ONDRES

Magazine d'informations municipales
Septembre 2016 / N°69

Sommaire

04. **Environnement & cadre de vie**
Tri des déchets à l'école : un bilan enthousiasmant
Le jury départemental des villes fleuries en visite à Ondres
Une semaine très nature !
L'écogeste : et si vous recyclez vos déchets organiques en compost ?!
Un nouveau point tri chemin de Sainte-Claire !
Le 31 octobre les déchetteries passent en horaires d'hiver
06. **Mairie**
Conseil municipal du 23 juin 2016
Conseil municipal du 26 juillet 2016
Un nouveau paratonnerre installé sur le château d'eau
Le PCS entre dans sa phase opérationnelle
Avant/après : le chemin de Sainte-Claire
Saison estivale : forte activité au Poste de secours
Du nouveau sur la RD 810
Les travaux du Centre technique municipal ont débuté
10. **Culture**
Le Gascon en partage
11. **Communauté de communes**
« Le Seignanx solidaire », comprendre pour accueillir
Bientôt la 25^e édition des « Courses du Seignanx »
12. **Expression politique**
Expression des groupes politiques
13. **Dossier : bientôt le zéro phyto !**
Éditorial
Le b.a.-ba du O phyto !
Le zéro phyto à Ondres
Les risques des phytosanitaires VS les bénéfiques du zéro phyto
Et demain ?! Mieux vivre dans sa ville et dans sa vie
18. **Jeunesse & sport**
Les enfants d'Ondres récompensés !
Deux Ondrais champions de France de pelote
Succès pour l'après-midi « Tap'As » !
« Tendre une passerelle »... de la crèche vers la maternelle
Un été riche en activités à la Maison des jeunes
L'heure de la rentrée a sonné !
21. **Vie locale**
Un été en images
Grande affluence au Forum des associations !
La Pinhéra de la Laguibe
On « jardine collectif » aux Embruns !
COSC : l'AG prévue en novembre
Un été intense pour ECLAT
Dumba : les cours reprennent ce mois-ci !
APE - FCPE : un temps de partage pour célébrer les vacances
Le Théâtre du Rebond reprend ses répétitions
Exprim' fait sa rentrée avec des nouveautés !
25. **Agenda**
L'agenda de septembre à décembre 2016
Rencontres, expositions, musique, sécurité routière... les rendez-vous en bref !
26. **Informations pratiques**
Info conso de la CSF : le contrat d'assurance vie
Baignade interdite hors saison estivale
Pensez à vous inscrire sur les listes électorales
Les permanences des élus reprennent le 10 septembre 2016
27. **État civil**
État civil du 1^{er} janvier au 30 juin 2016
28. **Un été en images...**



Directeur de la publication : Éric Guilloteau. **Directrice de la communication :** Muriel Tancrez. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres, Communauté de Communes du Seignanx, associations ondraises, Muriel Estrade. **Maquette :** Sabrina Jarry. **Impression :** IBT concept - Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie IBT concept est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal :** à parution.

Contact : Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact@ondres.fr
La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication@ondres.fr, elles seront proposées à la publication.



ÉDITORIAL

Une rentrée qui rime avec chantier

Il fut long à s'installer, mais finalement l'été ne veut plus nous quitter... 2016 restera dans les annales touristiques comme un excellent millésime. En effet, les professionnels sont unanimes : fréquentation et consommation ont battu des records. Même son de cloche côté associations : affluence au rendez-vous pour les casetas, les mercredis de la pelote ou les courses de vaches (même si le début de saison a été plus chaotique). L'Office de tourisme du Seignanx confirme aussi le succès de cet été. En résumé, une belle saison estivale 2016 !

Cette rentrée quant à elle est synonyme de chantiers, certains se terminant, d'autres démarrant.

Les aménagements de voirie à Sainte-Claire ont été achevés début juillet, donnant entière satisfaction aux riverains. Les espaces verts seront réalisés par les services municipaux à l'automne. À nouveau dans ce quartier d'Ondres, la Communauté de Communes du Seignanx va entamer les travaux de la seconde phase du chemin de Piron. Enfin, toujours dans ce secteur, les élus vont disposer dans les semaines qui viennent des premières études de voirie concernant les chemins de Lahitton et du Guit. Le réaménagement de ces chemins, actuellement en très mauvais état, sera la prochaine étape de travaux de voirie dans ce secteur de la commune pour les années 2017/19.

Toujours à propos de voirie, la communauté de communes va aussi démarrer le chantier du chemin de Claous pour permettre aux automobilistes de déboucher sur la route de Saint-Martin de Seignanx en toute sécurité. Enfin un point noir en matière de sécurité routière qui va disparaître.

À propos des bâtiments communaux, la livraison de l'extension de l'école élémentaire est quelque peu retardée. Les deux salles d'animation sont opérationnelles pour les temps périscolaires et les cours de musique du Conservatoire des Landes. Mais, du fait des travaux extérieurs qui ne sont pas terminés, les salles de classe ne seront livrées qu'à la rentrée de Toussaint.

Par ailleurs, la construction des nouveaux ateliers municipaux a démarré fin juillet. Leur achèvement est prévu en début d'année 2017.

Bâtiments, voiries, par petites touches, la commune continue de se transformer pour s'adapter aux besoins croissants des Ondrais.

Pour la plupart d'entre vous, le retour au travail est déjà de l'histoire ancienne, je vous souhaite néanmoins que cette rentrée soit aussi belle que l'été qui s'achève.

Éric GUILLOTEAU
Maire d'Ondres



TRI DES DÉCHETS À L'ÉCOLE : UN BILAN ENTHOUSIASMANT

En mars et avril 2015, le SITCOM Côte sud des Landes -en partenariat avec la ville d'Ondres- effectuait un diagnostic déchets des deux écoles communales. Suite à cette première marche vers un comportement plus responsable vis-à-vis des déchets, des axes de travail et un plan d'action ont été établis en concertation. Ainsi, l'expérience du tri des déchets dans les écoles ondrises a démarré en septembre 2015, et s'est révélée être un véritable succès. Lancée sous l'intitulé « on trie et on réduit les déchets », cette action qui se veut pérenne a ainsi permis de recycler

bon nombre de détrit. De septembre 2015 à mai 2016, au sein de l'école maternelle d'Ondres ce sont 470 kilos de papier qui ont été recyclés. À l'école élémentaire, 20% des déchets ont été recyclés, soit 1170 kilos de papier et 475 kilos de cartons d'emballages pour un total de 1645 kilos qui ne partent plus à la poubelle ! Des résultats enthousiasmants, qui s'inscrivent dans la continuité, puisque cette année scolaire 2016/2017 le tri sera à nouveau effectué dans les salles de classe et un plan d'action complémentaire est en train de voir le jour. ■

LE JURY DÉPARTEMENTAL DES VILLES FLEURIES EN VISITE À ONDRES

Mercredi 29 juin dernier, les membres de l'équipe municipale dédiée aux espaces verts étaient en effervescence ! Pour cause : le jury départemental des villes fleuries était en visite au sein de notre commune dans le cadre de la participation d'Ondres au Concours départemental 2016 des villes et villages fleuris. Chacun était ainsi prêt à présenter la démarche paysagère, le patrimoine végétal et fleuri de la ville d'Ondres, mais aussi les aspects ayant trait à la gestion environnementale et responsable de l'en-

semble ! Ainsi, par le biais d'un parcours aux quatre coins de la commune, le jury a pu découvrir la traduction concrète des engagements pris par la municipalité : des espaces verts agréables, harmonieux et ancrés dans une démarche de développement durable. De Beyres au centre-bourg, en passant par les alentours des pistes cyclables ou encore par les berges du canal de l'Anguillère, les agents et élus ont pu exposer l'ensemble au jury. Détentrice depuis deux années du premier prix dans la catégorie des



communes de 1000 à 5000 habitants, il ne reste plus qu'à souhaiter à Ondres de conserver, au minimum, sa place. Verdict en début d'année 2017 ! ■

UNE SEMAINE TRÈS NATURE !



Du 17 au 22 mai, Ondres organisait sa Semaine de la nature, édition 2016. Un événement au programme éclectique et à l'adresse d'un large public. Les participants ont, entre autres, pu découvrir

le fabuleux (et riche d'enseignements) documentaire « Comme un poisson dans l'eau », un film sur la nature et les animaux dans les Barthes de l'Adour où le propos est illustré par Patrick Lamaison, amoureux

de ce fleuve. Un beau moment de passion et de convivialité ! La Semaine de la nature a aussi permis aux participants de découvrir les environs à travers une balade florale ou encore d'une chasse aux trésors en forêt d'Ondres. Mais un des grands temps forts, reporté au 3 juillet pour cause de mauvaise météo, a assurément été le nettoyage de l'arrière-dune suivi d'une après-midi d'ateliers créatifs nés du recyclage à la plage. Organisés en partenariat avec Active Green Days et l'ONF, ces deux rendez-vous ont suscité l'enthousiasme. Ainsi, ce sont quelque 70 personnes, adultes et enfants, qui se sont mobilisées dans la joie et sous un soleil de plomb pour débarrasser la dune de ses détrit. Merci à tous ! ■

L'ÉCOGESTE : ET SI VOUS RECYCLIEZ VOS DÉCHETS ORGANIQUES EN COMPOST ?!



Comme au sein des deux précédents bulletins municipaux, voici l'écogeste ! Cette fois-ci, nous vous parlons de recyclage des déchets organiques en compost. Le compostage revêt de très nombreux atouts : il est facile à réaliser, il est à la fois écologique et économique et peut même se révéler pratique

si vous avez des cultures. Le principe ? Au lieu de jeter vos déchets organiques vous les placez dans un composteur afin que des micro-organismes puissent les dégrader naturellement. Cela évite d'avoir recours à la filière classique, à savoir l'incinération, et réduit ainsi la pollution. De fait, cela est

également économique (transport...). Enfin, le compost devient après dégradation un engrais puissant qui apporte l'humus nécessaire à la terre. Pourquoi donc s'en priver ?! Aujourd'hui, il existe différents types de composteurs adaptés tant à la vie en maison qu'en appartement (composteurs de cuisine fonctionnant avec un activateur à base de micro-organismes). En prime, notez que le Sitcom 40 distribue des composteurs de jardin gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile. Il ne reste plus qu'à bien trier ses déchets ! Vous pouvez déposer dans votre composteur : des légumes et restes alimentaires, des litières et excréments d'herbivores ou granivores, des déchets de jardinage (restes d'élagage, herbe...). Bon compostage ! ■

UN NOUVEAU POINT TRI CHEMIN DE SAINTE-CLAIRE !

Véritables outils citoyens et écoresponsables, les points tri se multiplient depuis quelques années à Ondres. Ils sont désormais huit - avec le nouveau point tri installé durant l'été dans le cadre des travaux de voirie réalisés au chemin de Sainte-Claire. Chacun d'entre eux permet ainsi d'accueillir vos déchets triés, dans des quartiers épars de la commune. Ils sont le support d'une collecte de proximité des emballages ménagers (verre, briques alimentaires, bouteilles et flacons plastiques, emballages métalliques), du papier, des piles et du

textile. Vous pouvez retrouver la liste complète des points tri ondras sur le site www.sitcom40.fr, rubrique « renseignements pratiques », sous-rubrique « les points tri ». Pour utiliser ce nouveau point tri semi-enterré du chemin de Sainte-Claire, ou tout autre sur la commune, rien de plus simple : il vous suffit de trier vos déchets à la maison et de venir les déposer dans les containers correspondants. Chacune des catégories de déchets recyclables est représentée par une couleur différente (fuchsia pour les emballages métalliques, rose pour le papier,



jaune pour les briques alimentaires ou les cartonnettes, etc.) afin de s'y retrouver facilement. ■



À partir du 31 octobre prochain, les déchetteries du secteur passeront à leurs

LE 31 OCTOBRE LES DÉCHETTERIES PASSENT EN HORAIRES D'HIVER

horaires d'hiver. Ainsi, à partir de cette date, les déchetteries seront ouvertes de 8h à midi et de 13h15 à 18h, et ce du lundi au samedi. Pour rappel, trois déchetteries se trouvent dans le secteur proche d'Ondres : Déchetterie de Saint-Martin de Seignanx - ZA Ambroise II

Déchetterie de Labenne - ZI de Berhouague
Déchetterie de Tarnos - ZI Avenue du 1^{er} mai

Les déchetteries repasseront en horaires d'été lors du prochain changement d'heure national du printemps, à savoir le 25 mars 2017 (horaires d'été 8h30-12h et 13h15-18h30). ■

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2016

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



1 Convention de gestion du domaine terrestre avec le conservatoire du Littoral pour le site du Lac d'Yrieux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la convention de gestion du domaine terrestre du site du lac d'Yrieux entre le Conservatoire du Littoral et la commune d'Ondres.

À l'extrême Nord-Est de la commune, au-delà de l'autoroute, à cheval sur Ondres et Saint-Martin de Seignanx, le lac d'Yrieux et ses berges est un site naturel méconnu car difficile d'accès, mais qui présente une incontestable valeur patrimoniale. En effet, ce lac très préservé de la présence humaine est un véritable paradis pour la faune et la flore. De nombreuses espèces s'y développent à l'abri des regards.

C'est pour cette raison que depuis 1988, le Conservatoire du Littoral intervient dans une zone d'environ 230 ha autour du lac. Un ensemble de 40 ha est aujourd'hui protégé par le Conservatoire qui entend poursuivre ses acquisitions pour obtenir une maîtrise foncière cohérente du secteur.

Afin, d'améliorer la préservation du site, mais aussi d'assurer sa valorisation, la Communauté de Communes du Seignanx, les communes de Saint-Martin de Seignanx et d'Ondres souhaitent assurer ensemble la gestion des propriétés du Conservatoire autour du lac d'Yrieux. Les gestionnaires s'engagent ainsi à maintenir en bon état de conservation les terrains concernés et à mettre en œuvre le plan de gestion dont la définition va

être confiée au C.P.I.E. Sur le même modèle que le site de la tourbière de Passeben à Saint-Laurent-de-Gosse, ce plan de gestion définira les modalités éventuelles d'ouverture au public mais il n'y aura pas d'activités marchandes. La gestion et l'entretien seront financés par les communes et/ou la Communauté de Communes du Seignanx, des subventions étant possibles.

2 Modification du volume horaire hebdomadaire du poste d'Assistant de conservation principal de 1^{re} classe

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE l'augmentation du volume horaire du poste d'assistant de conservation du patrimoine 1^{re} classe de 20h à 28h à compter du 23 août 2016.

Les Ondrais qui fréquentent la bibliothèque

municipale ne sont pas sans savoir que Nicole Gouadon, la responsable, a fait valoir (de manière bien méritée) ses droits à la retraite. Depuis de nombreuses années, Nicole animait avec talent notre bibliothèque. Elle était assistée par Virginie Floury Besnard qui depuis 3 ans apporte son dynamisme à la structure. Il faut aussi rappeler que ce binôme est entouré par une équipe de bénévoles.

Nicole Gouadon travaillait à la bibliothèque 20 heures par semaine. Pour la remplacer, les élus ont décidé de recruter Cécile Badet qui occupait des fonctions équivalentes à Saint-Jean-de-Luz. Le contrat de Mme Badet est porté à 28 heures pour lui permettre de poursuivre les missions de la bibliothèque mais aussi de mettre en œuvre le projet de nouvelle bibliothèque souhaité par les élus et tant attendu par les Ondrais.

Le lieu est choisi, les locaux de l'actuel CMPP qui seront agrandis. L'objectif est d'ouvrir cette nouvelle structure en septembre 2017. Cécile Badet et Virginie Floury Besnard ont donc pour mission d'ouvrir davantage la bibliothèque aux Ondrais pour développer la lecture pour tous. L'idée étant de créer un lieu plus ouvert, plus accueillant, mais aussi d'avoir des services et des projets allant à la rencontre des Ondrais...

En acceptant ce poste, Mme Badet est prête à relever ce défi... Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de courage.



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2016

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



1 Création d'emplois temporaires pour la réalisation des Temps d'Activités Périscolaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 24 voix pour et 2 abstentions (Gilles BAUDONNE ; Jean SAUBES).

APPROUVE la création de 4 emplois temporaires d'Adjoints d'Animation, de 7 heures hebdomadaires, et d'un emploi temporaire d'Adjoint d'animation à 15h.

2 Recrutement d'enseignants pour l'encadrement des temps d'Activités Périscolaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 6 abstentions (Jean-Charles BISONE ; Rémi LAHARIE ; Françoise LESCA ; Sylvie RAPHANEL ; Gilles BAUDONNE ; Jean SAUBES),

APPROUVE le recrutement de sept enseignants pour participer à l'organisation et à l'encadrement des TAP conjointement avec l'équipe municipale des animateurs permanents.

Suite au départ annoncé en juin de quelques animateurs participants aux Temps d'Activités Périscolaires, les élus ont délibéré pour procéder à leur remplacement. 5 animateurs seront recrutés pour 7 heures hebdomadaires, un autre sera pour 15 heures et 7 enseignants participeront à l'animation des TAP.

En cette période de rentrée scolaire où nombre de communes annoncent la facturation des TAP pour certaines et la concentration de ce temps sur le seul vendredi après-midi pour

d'autres, il est bon de rappeler les choix qui ont été faits par les élus en concertation avec les parents et les enseignants dès 2013.

Il faut d'abord rappeler que la réforme voulue par le gouvernement est avant tout une remise en cause du temps scolaire hebdomadaire pour le rapprocher du rythme biologique de l'enfant ; d'où la semaine de 4,5 jours. La mise en œuvre des TAP, n'est qu'une conséquence de cet objectif principal. À Ondres, l'enfance ayant toujours été une priorité, les élus de la majorité ont immédiatement adhéré au projet de réforme. La mise en œuvre de cette réforme a donc été pensée en fonction du temps de l'enfant afin de rendre cohérents les temps scolaires et périscolaires. Ce travail a été réalisé en collaboration avec les parents d'élèves et les enseignants, ce qui explique en grande partie la participation de certains d'entre eux aux TAP (ce qui est suffisamment rare pour être signalé).

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires dont les TAP font partie, les parcours éducatifs -et plus globalement le projet éducatif de territoire- ont été élaborés en comité de pilotage pluridisciplinaire avec l'association d'éducation populaire les FRANCAS. La qualité de ces activités est unanimement reconnue. Il a servi de modèle à bon nombre de communes qui ont mis en place les TAP en 2014.

Enfin, en cohérence avec les autres décisions concernant l'enfance, les élus ont fait le choix de la gratuité de ces TAP

afin de pouvoir les ouvrir à la totalité des familles.

Tous ces éléments expliquent la réussite des TAP à Ondres qui ont accueilli 80% des enfants scolarisés en 2015/16.

3 Avenant n°3 contrat de maîtrise d'œuvre Plan Plage

Suite à la décision de la CAO et après en avoir délibéré, le conseil municipal par 20 voix pour et 6 voix contre (Jean-Charles BISONE ; Rémi LAHARIE ; Françoise LESCA ; Sylvie RAPHANEL ; Gilles BAUDONNE ; Jean SAUBES),

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre plan plage, avec le cabinet ARTESITE, mandataire du groupement.

Le projet de Plan Plage d'Ondres est acté depuis 2011. Le cabinet ARTESITE a été à l'époque retenu pour en assurer la maîtrise d'œuvre. Une première tranche de travaux a été réalisée suite aux tempêtes de 2013 et 2014.

Les élus de la majorité souhaitent désormais enclencher une nouvelle étape du projet concernant la construction démontable du poste de secours, des locaux pour les commerces saisonniers et l'aménagement de l'allée de l'Océan.

Malheureusement, l'architecte co-contractant du cabinet ARTESITE s'est désisté et la commune se retrouve dans l'obligation de recruter un nouvel architecte. Une péripétie de plus pour ce projet dont la réalisation finale va encore être retardée. Nous devrions néanmoins pouvoir terminer le front de mer pour la saison prochaine. Le cabinet d'architecture retenu est ALC Architecture installé au Boucau.





UN NOUVEAU PARATONNERRE INSTALLÉ SUR LE CHÂTEAU D'EAU

Les 6 et 7 juillet 2016, vous avez peut-être aperçu une grue à proximité du château d'eau d'Ondres... Suite au démontage, en février dernier, de la dernière antenne d'opérateur téléphonique installée sur la structure, le bâtiment ne disposait plus d'éléments de protection contre la foudre. Le SIAEP, gestionnaire du château d'eau, a donc missionné l'entreprise Laumailé

afin de procéder à l'installation d'un nouveau dispositif paratonnerre. Un chantier de haute voltige qui permet de protéger les installations et individus de la foudre en cas d'orage. Cette pointe paratonnerre est d'une hauteur de 2 mètres. Elle est reliée à la terre par l'intermédiaire de deux descentes conductrices d'électricité, de part et d'autre de l'ouvrage. ■

LE PCS ENTRE DANS SA PHASE OPÉRATIONNELLE

Le 23 mai, la mise en pratique du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) était présentée au personnel communal et élus de la commune concernés. Pour rappel, le PCS d'Ondres a été élaboré en 2011 en partenariat avec le Centre de gestion des Landes et l'association des maires des Landes. Sa première mise à jour a été réalisée en 2015, puis présentée en novembre de la même année. Le PCS permet d'expliquer précisément le déroulé des interventions en cas de sinistres touchant la commune et ainsi de réagir de la façon

la plus adéquate pour la sécurité des administrés. Ainsi, cette dernière réunion de présentation signalait l'entrée prochaine du PCS dans sa phase opérationnelle en délimitant les responsabilités et devoirs de chacun des acteurs du PCS (Maire, poste de commandement, différentes cellules et personnes inscrits sur la réserve communale de sécurité civile). Afin de tester le dispositif ainsi mis en place, un exercice grandeur nature se déroulera dans les prochains mois. Nous vous informerons dès que la date sera fixée. ■



AVANT/APRÈS : LE CHEMIN DE SAINTE-CLAIRE

Depuis le 7 mars dernier, le chemin de Sainte-Claire était en complète réfection. Les travaux, dont le coût est de 235000 euros, sont terminés depuis début juillet et la rue est désormais métamorphosée : des places de stationnement, une voirie neuve, un nouveau point tri et dès l'automne un aménagement paysager qui sera réalisé par le service espaces verts de la commune. Pour rappel, cette artère avait une voirie vieillissante et dangereuse et il était nécessaire de repenser et refaire l'ensemble, pour le confort et la sécurité des riverains et administrés, et afin de créer davantage de places de stationnement. Il ne reste plus donc qu'à procéder à l'aménagement paysager qui sera conçu pour créer une harmonie du lieu tout en étant écoresponsable quant au choix

des plantes. D'ores et déjà, les images de cette artère avant/après parlent d'elles-mêmes... Désormais, à Ondres, les travaux de voirie se poursuivront dans le secteur

avec les travaux de la seconde phase du chemin de Piron, puis les chemins de Lahitton et du Guit pour lesquels les élus auront les premières études dans les semaines qui viennent. ■



SAISON ESTIVALE : FORTE ACTIVITÉ AU POSTE DE SECOURS



Indéniablement, cette saison estivale 2016 aura été un bon cru pour le tourisme ondrais ! Dès les beaux jours arrivés, à la mi-juillet, les touristes ont afflué sur la commune. Une fréquentation enthousiasmante qui était perceptible aux terrasses des restaurants et, bien entendu, sur la plage. Sans

surprise, l'activité a donc été intense au niveau du Poste de secours d'Ondres. Les membres de l'équipe des nageurs sauveteurs (agents communaux et CRS) ont dû faire face à un afflux massif de baigneurs sur la plage océane ainsi qu'à des conditions de mer très difficiles. En effet, avec les baïnes, les

courants et quelques fortes houles, le travail n'a pas été simple. Au total cet été, ce sont ainsi plus de 100000 baigneurs qui ont pu profiter de la plage d'Ondres entre la mi-juin et la fin août. Un nombre colossal qui a entraîné des statistiques hautes d'intervention. 230 personnes ont été sorties de l'eau grâce à 120 interventions, dont deux avec réanimation. 577 « aides aux baigneurs » ont été réalisées et 585 « actes de secourisme » ont été prodigués au Poste de secours. Enfin, onze hélicoptéages ont été réalisés lors de la présence des CRS. Des chiffres importants à souligner qui permettent de rappeler la dangerosité de l'océan, de saluer le savoir-faire et le mérite des équipes de secours, et de constater le choix judicieux fait par la commune de recruter plus de nageurs sauveteurs civils et de maintenir les horaires de surveillance. ■

DU NOUVEAU SUR LA RD 810



Artère principale de notre commune, la RD 810 se métamorphose peu à peu.

Comme présenté dans le dernier bulletin municipal, les plantations des terre-pleins

centraux ont été modifiées au mois de juin. Désormais, Agapanthes, Stipas, Phormiums ou encore Carex embellissent notre centre-ville et possèdent en prime l'avantage de ne pas nécessiter beaucoup d'interventions (une taille par an) et d'être peu gourmandes en eau (arrosage pendant 8 mois en goutte à goutte puis plus d'arrosage). Et ce n'est pas tout... Peut-être l'avez-vous remarqué, mais l'ancien panneau métallique qui se dressait juste après le panneau d'entrée de ville, côté nord (Labenne), a été ôté le 7 juin dernier. Désormais, la vue est plus dégagée lorsque l'on rentre dans Ondres ! ■

LES TRAVAUX DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL ONT DÉBUTÉ

Lundi 1^{er} août dernier, les travaux de construction du nouveau Centre technique municipal ont débuté en bordure du chemin de Claous. Il s'agissait tout d'abord du terrassement du terrain. Celui-ci est désormais achevé, ainsi que les gros travaux de voirie et réseaux divers.

Moins inconfortants pour la fluidité de la circulation sur les artères adjacentes (Claous, Carrère et l'avenue du 8 mai 1945), les travaux en cours sont ceux consacrés à la maçonnerie du bâtiment. La livraison du Centre technique municipal est prévue pour début d'année 2017. ■



LO GASCON EN PARTATGE

Lo vent de bisa e lo só / La bise et le soleil



Abans-díser : *Uèi, que'vs vau balhar un petit conde qui vieni de m'enregistrar dab un cercaire deu C.N.R.S. qui assaja de sauver las lengas de França deu desbromb. Qu'es l'istòria deu vent de bisa e deu só... N'es pas tròp de sason, dab la calorassa qui hè en aquesta fin d'aost, mes un chic de frescor ne hè pas mau !*

Lo vent de bisa e lo só que's pelevan, cadun assurant qu'èra lo mèi hòrt. Tot d'un còp, qu'an vist un viatjador qui s'avançava, vestit deu son màntol. Que's son acordats que lo qui arribaré lo purmèr a har enlhevar lo màntol au viatjador que seré espiat com lo mèi hòrt. Lavetz, lo vent de bisa que s'es hicat a bohar de totas las soas fòrças, mes mèi e bohava, mèi lo viatjador e's sarrava lo màntol arron d'eth, e a la fin, lo vent de bisa qu'a arrenonciat de l'i har enlhevar. Lavetz, lo só qu'a començat de lusir e d'arder, e au cap d'un moment, lo viatjador, tornat escauhat, que s'a enlhevà lo màntol. Atau, lo vent de bisa qu'a devut arreconéisher que lo só èra lo mèi hòrt deus dus.

Traduction

Avant-propos : *Aujourd'hui, je vais vous donner un petit conte que je viens d'enregistrer avec un chercheur du C.N.R.S qui essaie de sauver les langues de France de l'oubli. C'est l'histoire du vent du Nord et du soleil... Ce n'est pas trop de saison, avec la grosse chaleur qu'il fait en cette mi-septembre, mais un peu de fraîcheur ne fait pas de mal !*

La bise et le soleil se disputaient, chacun assurant qu'il était le plus fort, quand ils ont vu un voyageur qui s'avançait, enveloppé dans son manteau. Ils sont tombés d'accord que celui qui arriverait le premier à faire ôter son manteau au voyageur serait regardé comme le plus fort. Alors, la bise s'est mise à souffler de toutes ses forces, mais plus elle soufflait, plus le voyageur serrait son manteau autour de lui, et à la fin, la bise a renoncé à le lui faire ôter. Alors le soleil a commencé à briller et à chauffer, et au bout d'un moment, le voyageur, réchauffé, a ôté son manteau. Ainsi, la bise a dû reconnaître que le soleil était le plus fort des deux. ■

LEXIC

abans-díser (abans-díse) :
avant-propos
aost (aoust) : août
acordar (acourda) :
se mettre d'accord
aqueste / aquesta (aqueuste) :
cet / cette
àrder (arde) : brûler
arreconéisher (arrecouneuche) :
reconnaître
arrenonciar (arrenouncia) : renoncer
arribar (arriba) : arriver
arron (arroun) : autour
assajar (assaya) : essayer
assegurar (asseugura) : assurer
atau (ataou) : ainsi
avançar (aouança) : avancer
balhar (bailla) : donner
cadun (cadün) : chacun
bohar (bouha) : souffler

calorassa (calourasse) : grosse
chaleur cap (cap) : tête, bout
cercaire (ceurcayre) : chercheur
chic (tyic) : peu
com (coum) : comme
començar (coumeunça) :
commencer
dab (dab) : avec
desbromb (deusbroum) : oublier
déver / devut (deube / deubut) :
devoir / dû
dus (dus) : deux
enlhevar (eunlieuoua) : enlever, ôter
espiar (euspia) : regarder, considérer
eth / era (eut / eure) : lui / elle
frescor (freuscou) : fraîcheur
har (ha) : faire
hicar (hica) : mettre
hòrt (hort) : fort
istòria (istorie) : histoire
lavetz (labeuts) : alors

lusir (lusi) : luire
màntol (mantou) : manteau mau
(maou) : mal
mèi (mèy) : plus
mes (meus) : mois
pelejar (peuleuya) : disputer
purmèr (peurmè) : premier
sarrar (sarra) : serrer
sason (sason) : saison
sauvar (saouba) : sauver
só (sou) : soleil
tornat escauhat (tornat escauhat) :
réchauffé
tot d'un còp (tout d'ün cop) :
tout d'un coup.
uei (oueuy) : aujourd'hui
veder / vist (beude / bis) : voir / vu
vent de bisa (bén de bise) :
vent du Nord
vestir (beusti) : vêtir
viatjador (biatdyeudou) : voyageur

N. B. : en Français comme en Gascon, le verbe à l'infinitif prend un « r » final, mais celui-ci ne se prononce pas.

« LE SEIGNANX SOLIDAIRE », COMPRENDRE POUR ACCUEILLIR



Le 23 mai dernier, la salle Capranie d'Ondres accueillait une réunion publique ouverte à tous et organisée par la Communauté de Communes du Seignanx. Initiée sous la thématique « Le Seignanx solidaire : comprendre l'exode syrien, accueillir les réfugiés », elle faisait écho à l'accueil, au même moment, d'une famille syrienne composée de neuf membres au sein du Seignanx (les parents et plus jeunes enfants sont à Ondres, les trois enfants âgés de plus

de 20 ans sont à Saint-Martin de Seignanx). Pour discuter de la situation vécue par cette famille, et tant d'autres malheureusement, qui ont dû fuir la guerre et leur terre natale, deux intervenants étaient conviés : Mr Salim CHENA, Docteur en Sciences politiques, enseignant-chercheur et Mme. Lucile BARROS, Chargée de mission pour l'accueil des réfugiés - Association des maires des Landes. Tous deux, aux côtés d'Éric Guilloteau, Président de la Communauté

de Communes du Seignanx, ont ainsi pu répondre aux interrogations du public sur le conflit syrien, le déroulé de l'accueil de la famille dans le Seignanx et leur avenir. Désormais, quelque trois mois après leur arrivée, tous les membres ont « pu poser leurs valises » et apprendre à découvrir notre agréable lieu de vie. Le plus jeune a rapidement intégré l'école élémentaire d'Ondres puis le Centre de loisirs durant l'été. Deux des jeunes adultes ont travaillé durant l'été, tandis que les autres ont réfléchi aux projets scolaires et professionnels qu'ils souhaitent mener. Tous les enfants et leurs parents ont ainsi repris le chemin de l'école ou choisi leurs formations professionnelles qui débiteront sous peu. Une bonne dynamique pour oublier les affres de la guerre et se réinstaller durablement et de façon épanouissante dans leur nouvelle vie. ■

BIENTÔT LA 25^E ÉDITION DES « COURSES DU SEIGNANX »

Organisées par l'Office de tourisme du Seignanx, en partenariat avec la Communauté de Communes, les Courses pédestres du Seignanx permettent aux amoureux de circuits en pleine nature de prendre un bon bol d'air entre coteaux et Barthes de l'Adour, entre Saint-Barthélemy et Saint-Martin-de-Seignanx. Les sentiers sont essentiellement sur routes et chemins. Cette année, elles se tiendront le 30 octobre 2016. La course enfants de 1,5 km (départ 11h15 au fronton de St-Barthélemy) et celle de 10 km (départ 9h40 du bourg) empruntent l'itinéraire de randonnée balisé par le Conseil départemental des Landes, celle de 15 km (départ à 9h30 du bourg) quant à elle est au ¾ sur le sentier balisé et le sentier des Barthes de l'Adour. Le ¼ restant est sur route. Des dispositions ont

été prises afin de veiller à la circulation des voitures. Le point de RDV est au fronton de Saint-Barthélemy à partir de 8h pour les inscriptions. De là, des navettes gratuites mèneront les coureurs au bourg où démarrent les deux courses adultes chronométrées. Le retour des deux parcours est au fronton. La course enfant non chronométrée part et revient au fronton. Les Courses du Seignanx, c'est du sport et des récompenses sportives, mais pas seulement. C'est aussi l'occasion d'un buffet, d'un verre de l'amitié, de cadeaux offerts à tous les participants et d'une tombola. Les Courses sont aussi un événement « propre » qui met à disposition des participants des gobelets réutilisables. Les inscriptions seront ouvertes à l'Office de tourisme du Seignanx à partir du 17 octobre 2016. ■



Les Courses du Seignanx en chiffres

3 intervenants (« speaker » Monsieur Bibal, « le chrono » par le prestataire Au 4ème top et l'unité bayonnaise de la Croix Rouge).
Quasiment 200 participants par an.
30 bénévoles.

EXPRESSION DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

LA SÉCURITÉ N'EST NI DE DROITE, NI DE GAUCHE

Notre pays traverse actuellement une terrible épreuve. Depuis plusieurs mois maintenant, les attentats succèdent aux attentats. Des familles d'innocents frappées par la mort ressentent un profond sentiment d'injustice et peinent à se reconstruire. Comme toutes les collectivités, en plusieurs occasions, Ondres et les Ondrais ont su s'associer à la douleur des victimes. Au-delà des familles touchées, c'est la France entière qui est visée. C'est la République, ses valeurs, notre mode de vie, la liberté que tentent de mettre à mal ces fous de Dieu. L'attentat contre la rédaction de Charlie Hebdo ou celui du Bataclan en attestent particulièrement. Ce n'est pas la première période de terreur que connaît notre pays depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Il y a malheureusement eu l'épisode Action Directe dans les années 80, les attentats du groupe islamique armé dans le RER parisien dans les années 90, ceux

d'Al-Qaïda dans les années 2000 qui ont pris une dimension mondiale. Mais ces périodes de terreur n'ont jamais été aussi longues, aussi intenses, aussi organisées qu'aujourd'hui.

De la même manière, il n'y a jamais autant eu de polémiques politiques autour d'événements pourtant fondamentaux pour l'avenir de notre démocratie. On constate des excès et des dérapages tant à droite, qu'à l'extrême droite ou à l'extrême gauche ; tant au niveau national qu'au niveau local. Que des femmes et des hommes politiques profitent de ces drames pour exister médiatiquement est tout simplement lamentable. Que des élus locaux usent et abusent de Facebook pour polémiquer à ce propos est tout bonnement inadmissible.

La sécurité n'est pas une notion de droite ou de gauche. La sécurité est celle de nos concitoyens. À tous les niveaux, les « politiques » doivent faire preuve de sang-froid

pour ne pas basculer dans la psychose que tente d'instaurer les terroristes. Tous les élus doivent faire preuve d'un grand sens des responsabilités pour ne pas tomber dans le populisme qui consiste à désigner des boucs émissaires et monter les uns contre les autres. Sinon, ils offrent une victoire supplémentaire aux terroristes. Au contraire, nous devons faire front commun pour mettre en œuvre des mesures adaptées au risque réellement encouru mais sans remettre en cause la notion de vivre ensemble qui fait notre force. En la matière c'est le sens que nous, élus de la majorité, donnons à notre engagement au service des Ondrais. ■

E. Guilloteau, MH. Dibon, D. Mays, M. O'Byrne, E. Besse, MT. Espeso, B. Coumes, F. Romero, JM. Mabillet, I. Chaise, A. Artigas, A. Caliot, M. Mabillet, I. Leboeuf, P. Bacqué, S. Mari, A. Desperges, H. Cluzel, H. Hureaux, V. Vidondo.

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

GROUPE « GAUCHE ALTERNATIVE »

LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ...

La somme des intérêts individuels n'a jamais constitué l'intérêt collectif. Cela se vérifie au plus haut niveau de l'Etat mais aussi en ce qui concerne la gestion de notre modeste commune. Elaboré à la hussarde, sans réelle concertation avec les élus, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) nous donne l'occasion de déplorer les pratiques pour le moins douteuses que nous redoutions.

Ce n'est plus un secret pour les Ondrais tout est affaire de négociation, et l'application des règles de l'urbanisme constitue une bonne occasion de satisfaire les fidèles serviteurs et de maîtriser les résistants. Persuadés que le pouvoir les rend intouchables, des élus, dont les propriétés sont impactées par les modifications de l'urbanisation, vont même jusqu'à oublier la déontologie, voire la loi en la matière. Tout ceci avec la bénédiction de notre

maire, président de la Communauté de Communes dont les services ont élaboré le fameux PLUI.

Ainsi, contre toute attente, des élus ont pris part au vote de décisions les concernant directement, ce qui constitue la définition même du conflit d'intérêt. Mais à Ondres, ces pratiques ne sont pas nouvelles car, hélas, les leçons du passé ne semblent pas avoir été retenues. ■

G. Baudonne, J. Saubes.

GROUPE « ONDRES AUTREMENT »

Projet du pôle commercial des allées shopping, que se passe-t-il ? Pas moyen de savoir la vérité sur ce projet des « allées shopping » qui a raison ? Qui a tort ? Va-t-il se réaliser ? AUCHAN se retire-t-il ? A Benesse le projet AUCHAN serait toujours d'actualité. Une réunion avec les élus communautaires et la SODEC laissait entendre qu'il fallait 90% de boutiques louées, avant que le projet ne se concrétise, et si ce

n'était pas le cas, que se passerait-il ? Qu'advierait-il de la fameuse bouffée d'oxygène dont a fait écho Mr le Maire ? A l'aube de l'automne, ou en est le chantier qui n'a pas commencé au printemps ? Comme vous avez pu le lire dans différentes informations locales, l'unanimité est loin d'être le mot-clé, quant au devenir de ce projet. La réelle question qui concerne tous les ONDRAIS est surtout : qui va payer les pots cassés si le projet n'arrive pas au

bout ? Que vont devenir ces terrains ?

Au sein de notre opposition, Sylvie Raphanel démissionne pour raisons professionnelles et sera remplacée par Cyril Laharrague. Nous remercions Sylvie pour son implication lors de sa présence au sein de notre groupe et nous souhaitons la bienvenue à Cyril pour cette nouvelle fonction. ■

F. Lesca, J-C. Bisone, R. Laharie, V. Branger, S. Raphanel.

Les textes des groupes politiques sont reproduits tels qu'ils parviennent à la rédaction.



DOSSIER : BIENTÔT LE ZÉRO PHYTO !

ÉDITORIAL

La rentrée du zéro phyto



La rentrée des classes a eu lieu et il est temps de commencer à apprendre nos leçons...

Leçon de calcul. Le zéro (phyto) rapporte des bons points ! La loi Labbé impose de ne plus utiliser de produits phytosanitaires à partir du 1^{er} janvier 2017 pour les collectivités et du 1^{er} janvier 2019 pour les particuliers. Cela nous amène à rechercher ensemble davantage de solutions alternatives sans pesticides. L'utilisation des produits phytosanitaires

fragilise notre écosystème en diminuant la qualité de l'air, en contaminant la nappe phréatique source d'eau potable (une seule goutte de pesticide suffit à polluer plusieurs centaines de milliers de litres d'eau...), en réduisant la fertilité des sols ce qui atteint faune, flore et biodiversité en général.

Leçon de sciences. Un dicton : « Mieux vaut prévenir que guérir » ! Par contamination passive (inhalation, ingestion, contact avec la peau), la chaîne du vivant est touchée par la toxicité des pesticides. Nous consommons régulièrement des médicaments, nous connaissons certains de leurs effets indésirables et l'actualité nous prouve régulièrement que ces effets ne sont pas totalement connus ou reconnus à leur juste valeur. Les effets nocifs des pesticides, médicaments du végétal, sont beaucoup plus insidieux car leur accumulation est progressive et leur toxicité vis-à-vis du monde animal mal établie.

Leçon de vocabulaire. Au programme, une nouvelle dénomination pour les

« mauvaises » herbes ! Ces dernières ne sont ni nuisibles, ni dangereuses mais simplement vagabondes et imprévisibles... Ces pâquerettes dans la pelouse ou ces coquelicots au bord des routes, butinés régulièrement par les abeilles, sont-ils si dérangeants ? Ne sont-ils pas, plutôt, un magnifique témoignage du vivant ?

Enfin, leçon de morale. Ne plus utiliser de pesticides, c'est préserver la qualité de l'eau, de l'air, la biodiversité, votre santé et celle des générations futures ! Ne plus utiliser de produits phytosanitaires ne veut pas dire ne plus entretenir notre commune, mais plutôt la préserver.

Si vous avez des questions, des réponses, des idées pour faciliter et améliorer la mise en place du zéro phyto à Ondres, n'hésitez pas à contacter la Commission Environnement à l'adresse mail suivante : f.romero@ondres.fr. ■

*Frédérique Romero
Adjointe à l'environnement
et au développement durable*

LE B.A.-BA DU ZÉRO PHYTO !

Que dit la législation ?



Depuis une dizaine d'années et la prise de conscience de la dangerosité des produits phytosanitaires, la législation relative aux pesticides et à leurs usages en France a évolué. Il y a d'abord eu le plan Écophyto 2008-2018, complété par le rapport de la mission Potier remis en 2014 qui étendait son contenu aux zones non agricoles et, par conséquent, aux espaces verts publics des communes françaises. Un ensemble

de dispositions nées des discussions tenues lors des différentes rencontres du Grenelle de l'environnement, en 2007. Dans la continuité, l'Assemblée nationale votait le 23 janvier 2014 une loi interdisant l'usage de pesticides dans les espaces publics. Proposée par le sénateur socialiste Joël Labbé, ce texte est communément appelé « Loi Labbé ». C'est lui qui instaure le zéro phyto. La loi prévoyait initialement une application à l'horizon 2020, mais depuis le vote en juillet 2015 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, cette échéance a été ramenée à 2017. Ainsi, à partir du 1^{er} janvier 2017, les communes françaises auront l'interdiction d'utili-

ser tous produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts, mais aussi de leurs forêts, promenades et voiries. Objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics ! Mais les collectivités et établissements publics ne sont pas les seuls concernés, les jardiniers amateurs le sont aussi. Dès le 1^{er} janvier 2019, la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront également interdites. Pour les communes, comme les particuliers, l'heure est donc à la nécessaire et urgente prise de conscience et à la mise en place d'alternatives bénéfiques pour nos villes, notre Terre et nos vies ! ■

Qu'est-ce que le zéro phyto ?



Littéralement, le zéro phyto consiste donc à n'utiliser aucun produit dit phytosanitaire pour l'entretien des espaces publics, et à choisir

d'autres alternatives efficaces, bénéfiques pour l'environnement et pour l'Homme. Pour rappel, les produits phytosanitaires sont un ensemble de préparations variées contenant une ou plusieurs substances chimiques actives. Elles ont généralement pour action de protéger les végétaux des nuisibles, de réguler la croissance, ou encore de détruire les plantes jugées indésirables, ce que l'on nomme communément les « mauvaises herbes » (des herbes finalement pas « si mauvaises »). Ainsi, les produits phytosanitaires sont regroupés en fonction de leurs usages : fongicides, herbicides, insecticides, acaricides, taupicides, etc. Dans le cadre de l'application du zéro phyto, les pratiques d'entretien des espaces publics français doivent être repensées et réadaptées afin de préserver l'ensemble sans avoir recours à la chimie. Une solution nécessaire car, si les pesti-

cides ont longtemps été considérés comme des produits miracle, nous savons aujourd'hui que leur impact sur l'environnement est dramatique : destruction d'un spectre trop large d'insectes, dégradation de la faune et flore locale, impact très critique sur les abeilles (« si l'abeille disparaissait de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre » aurait dit Albert Einstein), diminution des ressources pour l'ensemble des chaînes alimentaires, accumulation de toxiques chez les prédateurs dont notamment les rapaces, pollution des nappes phréatiques et des cours d'eau... Et chez l'humain, en particulier chez les enfants pour certaines pathologies, les conséquences suspectées sont impressionnantes : augmentation des cancers, perturbations endocriniennes, troubles de la reproduction à l'âge adulte et problèmes neurologiques... Aujourd'hui, outre la législation, adopter le zéro phyto est une nécessité pour vivre mieux et en meilleure santé. Le zéro phyto, c'est un choix responsable qui consiste à remplacer la chimie par des gestes techniques et des solutions naturelles : techniques de tonte, maintien de l'herbe et des fleurs sauvages, utilisation d'auxiliaires de culture, travail sur le paillage, etc. ■



LE ZÉRO PHYTO À ONDRES

Une commune impliquée et proactive



À Ondres, depuis 2014, grâce à une réflexion commune entre élus et agents municipaux, la ville a mis en place un certain nombre d'actions en prévision du Plan zéro phyto et de son application le 1^{er} janvier prochain. Ces actions ont été encadrées par le biais d'un plan Écophyto et par la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts, visant tous deux à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires dans Ondres.

Depuis deux années, ces volontés ont entraîné la création de nouvelles pratiques par les agents municipaux dédiés aux espaces verts et de nombreux changements positifs dans les procédés d'entretien des lieux publics ondrains :

- Choix de plantes peu sujettes aux maladies et moins gourmandes en eau.
- Mise en place d'un arrosage intégré des terrains du stade de rugby par l'eau du canal (de nuit majoritairement).
- Classement de la commune en différentes zones afin de mettre en place une gestion différenciée des espaces. Zone 1 : centre bourg, RD810, pistes cyclables, crèche / Zone 2 : écoles et annexes, restaur

rant scolaire / Zone 3 : lotissement de la commune.

- Entretien des zones en fonction de leur fréquentation : la tonte est réalisée tous les 8 ou 15 jours suivant les zones et un mulching (coupe de l'herbe et redépose sur la pelouse constituant un paillis protecteur) est pratiqué dès la seconde tonte de la saison.
- Entretien de tout le centre bourg sans produits phytosanitaires.
- Création d'une jachère fleurie sur la RD810 et en bord de piste cyclable.
- Suppression du gyrobroyage du mois de mai dans certains endroits de la commune, et remplacement par un nettoyage mécanique à la brosse synonyme de moins de sédiments et donc moins de produits phytosanitaires.
- Mise en place d'un fauchage raisonné des accotements enherbés sur les voiries communautaires.
- Meilleure utilisation du paillage.
- Achat d'un gyrobroyeur déportable pour les fossés.
- Instauration d'un désherbage manuel et thermique.
- Création et mise en place par les agents de la Mairie d'hôtels à insectes sur les parcelles

municipales (écoles et jardin public) afin de créer un cocon aux insectes auxiliaires, très utiles dans la lutte contre les parasites du jardin.

- Enfin, un dossier de demande d'aide a également été déposé pour l'achat de machines à désherbage mécanique (brosse, herse, etc.) ■



LES RISQUES DES PHYTOSANITAIRES VS LES BÉNÉFICES DU ZÉRO PHYTO

Zéro phyto : ce que l'on a à y gagner ?

Nous l'avons vu, les produits phytosanitaires ne sont pas sans risque, ainsi avec l'arrêt programmé de leur usage dans les lieux publics, nous avons tout à y gagner !

Avec le zéro phyto :

- L'eau de nos nappes phréatiques, rivières et fleuves serait de meilleure qualité ; permettant ainsi à la faune et la flore dont c'est le milieu d'y vivre mieux.
- L'air respiré par chacun d'entre nous serait de meilleure qualité, puisque moins encombré de polluants.

- Ce serait aussi, à terme, moins de résidus de pesticides dans l'alimentation.
- Un impact moins important sur la santé publique, car l'on sait désormais que la toxicité des pesticides peut être aigüe et que ces derniers sont suspectés d'entraîner affections dermatologiques, respiratoires, digestives, neuromusculaires, et également augmentation des risques de cancers, maladies neurologiques et problèmes d'infertilité.
- La biodiversité de la faune et de la flore serait à nouveau protégée.



- Enfin, le zéro phyto permettra aussi de ne plus investir de façon régulière dans des produits à usage momentané, mais plutôt dans des outils pérennes d'entretien des espaces verts. ■

L'avis de l'expert : Marc Friedling, biologiste



Marc Friedling est pharmacien biologiste au sein d'un laboratoire de biologie polyvalente. Spécialisé en biologie médicale, il dirige également un groupe de travail en biochimie/endocrinologie. Il est aussi Ondrais. Sensible aux questions de préservation de notre environnement, il s'est intéressé aux répercussions de l'usage des produits phytosanitaires sur le vivant et notre environnement.

En quoi les produits phytosanitaires sont-ils dangereux ?

Cela dépend de chaque produit et des doses utilisées. Dans tous les cas, il faut distinguer la toxicité pour l'Homme et celle pour l'environnement. La plu-

part sont toxiques pour l'Homme avec une toxicité aigüe avant tout sur les personnes qui les manipulent. Certains produits ont aussi une action plus pernicieuse avec des effets qui se font sentir parfois plusieurs dizaines d'années après l'exposition. C'est la toxicité chronique. Sur l'environnement, ces produits sont le plus souvent dits « systémiques ». Cela signifie qu'ils ne tuent pas une seule espèce de plante ou d'insecte indésirable mais l'ensemble des êtres vivants sur lesquels ils sont actifs. Par exemple, un insecticide va tuer aussi bien les pucerons que les coccinelles qui s'en nourrissent. On a donc aussi une perte de biodiversité lorsque l'on utilise ces produits.

À l'heure actuelle, quels liens de cause à effet ont pu être établis entre l'usage de certains produits pesticides et le développement de certaines pathologies ?

S'il est très facile d'étudier la toxicité aigüe de ces produits via des études chez l'animal, il est bien plus délicat d'établir un lien de cause à effet entre leur utilisation et leurs conséquences à long terme sur la santé humaine. Ces produits sont suspectés d'être responsables, au moins en partie, de l'augmentation de fréquence des pubertés précoces (avant

huit ans) chez la petite fille avec des cas dramatiques d'enfants réglées entre 4 et 8 ans et même parfois beaucoup plus jeune. D'autres études montrent une baisse de fertilité chez l'homme. Enfin ces produits pourraient être responsables de l'augmentation de la fréquence de certains cancers.

L'adoption du zéro phyto dans toutes les communes de France au 1^{er} janvier 2017 est-elle pour vous une urgence ?

Je ne sais pas s'il y a urgence sur ce sujet. Ce qui est sûr c'est que petit à petit nous rendons notre environnement toxique. Les produits phytosanitaires sont une partie du problème tout comme les cosmétiques (Parabens, Alkylphénol), les plastiques (Phtalates), les boîtes de conserves (Bisphénol A), etc.

Quels seront enfin, selon vous, les bénéfices à retirer de ces changements de pratiques ?

Changer nos pratiques serait bénéfique avec un milieu plus sain, c'est-à-dire un environnement plus complexe avec beaucoup d'insectes, de plantes qui interagissent entre eux : c'est la biodiversité. Enfin, l'espace public est notre bien commun. Il est très important qu'il ne soit pas dangereux pour nos enfants. ■

ET DEMAIN ?! MIEUX VIVRE DANS SA VILLE ET DANS SA VIE



Ma ville en zéro phyto...

Qu'est-ce qui changera, à Ondres, à l'horizon tout proche de 2017 suite à l'application du zéro phyto ? Dans notre environnement, plus aucun produit phytosanitaire ne sera utilisé pour l'entretien des espaces verts, de la forêt, des promenades et des voiries. Notre air sera plus pur, notre environnement plus sain et notre santé préservée.

Les agents municipaux dédiés aux espaces verts utiliseront d'autres techniques afin de débarrasser nos artères des « herbes folles » et nous serons dorénavant plus tolérants avec elles. Après tout, les pissenlits, le plantain et autres, nous dérangent-ils réellement ? N'est-ce pas juste une question

d'habitude ? Laisser quelques plantes à pousser spontanée ne signifie pas laisser un lieu à l'abandon. Cela veut dire, qu'à Ondres, la santé des administrés prime sur la chasse aux « mauvaises herbes ». Des herbes « pas si mauvaises », d'ailleurs, puisqu'elles apportent de la couleur dans nos rues, qu'elles permettent d'accueillir la faune utile et de nourrir les pollinisateurs ! Mieux vaut donc apercevoir quelques végétaux spontanés... plutôt que laisser nos enfants cueillir des fleurs sur lesquelles aurait été pulvérisé de l'herbicide. « Ma ville en zéro phyto », c'est une commune sans pesticides, où l'on prend soin du cadre de vie tout en protégeant la Terre de nos enfants ! ■

Adapter le zéro phyto à son propre jardin !

Dès 2019, la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront également interdites, alors pour chacun d'entre nous, il est aussi temps d'apprendre à jardiner responsable ! Comment adapter le zéro phyto dans son jardin ? Au départ, cela vous demandera quelques aménagements, mais à terme ce sont de nombreux bénéfices pour votre jardin et votre santé ! Voici quelques conseils :

- Désherbez responsable : pour désherber, vous pouvez utiliser un élément très simple, l'eau bouillante. Celle-ci se révèle très efficace contre les vivaces envahissantes depuis longtemps. Vous pouvez aussi utiliser un couteau pour couper les indésirables en prenant la précaution d'emporter la racine.
- Développez le paillage : faites du paillage une habitude, en utilisant des copeaux de bois ou encore de la paille. Le paillage limite le développement des mauvaises herbes et l'évaporation de l'eau.
- « Mauvaises herbes », nouvelles amies : ne faites pas des herbes dites « mauvaises » vos ennemies, certaines peuvent être très utiles ! Elles sont, d'une part, indispensables à la bio-



diversité et, de plus, certaines sont utilisées en cuisine (pissenlit, ortie, coquelicot...).

- Un gazon pour les abeilles : plutôt que de tondre trop votre gazon, réalisez une tonte à 6-8 cm afin que celui s'enracine mieux. N'hésitez pas non plus à y laisser pousser les pâquerettes, les abeilles y butineront avec plaisir !

- Des fruits locaux : privilégiez des arbres fruitiers locaux, plus adaptés au climat et particularisme du territoire.
- Alternez vos cultures : enfin, alternez les cultures en pensant à ne jamais planter au même endroit deux espèces de la même famille, deux années consécutives. Vous évitez, ainsi, maladies et attaques d'insectes. ■

LES ENFANTS D'ONDRES RÉCOMPENSÉS !



plusieurs séances, les enfants ont appris à nager dans une piscine et un diplôme soulignant les progrès accomplis et le niveau atteint leur a été remis. Des enfants, tous ravis d'avoir acquis des savoir-faire dépassant le cadre purement scolaire et visiblement heureux d'être récompensés ! ■



Durant les mois de juin et juillet, soufflait comme un air de vacances dans les établissements communaux accueillant des enfants... Pour autant, l'heure était encore (un peu) au travail pour les plus jeunes, et surtout à la récompense des efforts et progrès réalisés durant l'année scolaire. Ainsi, le 2 juin dernier, c'était tout d'abord au tour des petits jardiniers de la Maison de la petite enfance -18 au total- d'être récompensés pour leur joli travail dans le cadre de la réalisation d'un potager. Chacun d'entre eux avait un peu plus tôt bêché la terre et planté des graines de plantes aromatiques et pieds d'espèces variées (tomates, fraises, courgettes...) grâce aux précieux conseils des agents communaux dédiés aux espaces verts. Impliqués et curieux d'apprendre, ils garderont assurément un bon souvenir de cette expérience et méritaient bien leurs diplômes ! En cette période de fin d'année, les « un peu plus grands » ont aussi été récompensés pour leurs connaissances de la route, des règles à respecter en matière de sécurité routière. Ainsi, des diplômes ont également été remis aux enfants de la maternelle ayant participé au stage (et visiblement impressionnés de se voir remettre

un diplôme par un policier !) ainsi qu'aux trois élèves de l'école élémentaire ayant le mieux réussi l'examen de sécurité routière à vélo qu'ils avaient passé le 23 mai dernier. Enfin, car savoir nager est aussi très important (notamment quand on grandit au bord de l'océan), des diplômes de natation ont été décernés le 1^{er} juillet aux élèves de la classe de Madame Bortelle dans le cadre d'un projet mené en partenariat avec Émilie Dupouy. Durant



DEUX ONDRAIS CHAMPIONS DE FRANCE DE PELOTE

Le week-end du 25 et 26 juin dernier, se tenaient les finales du Championnat de France de baline (paleta gomme creuse, se jouant à deux contre deux) en trinquet. Des

finale qui ont souri aux sportifs, et désormais, champions locaux ! En effet, dans le cadre de cette compétition, les Ondrais Lucas Da Cunha et Baptiste Cazaurang ont battu sans

difficulté les benjamins de Bègles, en deux sets 15-4 et 15-5. Une belle victoire pour deux champions de France de pelote au sein de la commune. Félicitations ! ■



SUCCÈS POUR L'APRÈS-MIDI « TAP'AS » !

Le vendredi 1^{er} juillet dernier, le Centre de loisirs d'Ondres accueillait l'après-midi « Tap'As »... Un nom humoristique et en forme de clin d'œil rétrospectif à cette belle année des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ondras ! L'occasion de découvrir et participer aux activités des TAP, mais aussi d'échanger avec les animateurs, de découvrir les activités en images et vidéos, et de goûter à un apéro-tapas (qui valait le coup d'œil et le détour !) proposé par les enfants eux-mêmes. Une jolie façon de témoigner des talents de cuisiniers en herbes acquis

durant l'année sur les temps périscolaires ! C'est donc dans la bonne humeur, dans un esprit de rencontre et de partage, que s'est tenu cet après-midi où les enfants ont pu jouer sur les ordinateurs, montrer à leurs parents ce qu'ils ont réalisé dans l'année, et proposer fièrement leur sangria sans alcool, leurs sucettes en chocolat, leurs verrines ou encore leurs toasts. Les parents ont pu déguster cela, tout en partant à la découverte de l'univers périscolaire de leur enfant. Un rendez-vous idéal pour clore une année riche en activités ! ■

« TENDRE UNE PASSERELLE »... DE LA CRÈCHE VERS LA MATERNELLE

Pas toujours facile de devenir grand ! On parle souvent de la sacro-sainte rentrée au CP ou bien du grand saut quand on rentre au collège, mais il n'est pas simple non plus de quitter le cocon de la crèche pour entrer en maternelle ! Ainsi, en mai dernier, plusieurs « passerelles » de la crèche vers la maternelle d'Ondres ont été mises en place afin de faire découvrir, le temps d'une matinée, l'univers de l'école aux plus petits. Une expérience concluante puisque ces derniers, bien qu'un peu impressionnés lors de la première entrée dans la classe le matin, prenaient rapidement leurs repères aux

côtés de leurs grands camarades comme dans la cour de récréation. À n'en pas douter, leur récente rentrée de ce début septembre n'en aura été que facilitée ! Ce projet fait également écho à la mobilité des personnels favorisée par l'organisation des services de la Direction Éducation, Animation, Jeunesse et Sport. Ainsi, ces passerelles sont confortées avec un personnel de la Maison de la petite enfance qui intervient aussi sur le groupe des petites sections en école maternelle, et un personnel de la maternelle qui effectue son année en crèche afin de pouvoir suivre le groupe l'an prochain



lors de sa scolarisation. Une organisation ondraise qui se veut au plus près des besoins de l'enfant. ■

UN ÉTÉ RICHE EN ACTIVITÉS À LA MAISON DES JEUNES



Chaque semaine de l'été, le service jeunesse a proposé un programme d'animations variées où il était notamment possible de choisir des loisirs à la journée. De quoi ravir les envies de

chacun... et permettre aussi de découvrir et intégrer de façon rassurante cette nouvelle structure pour les futurs collégiens. Les adolescents se sont empressés de s'inscrire avec enthousiasme à l'accrobranche, au rafting, au paint-ball, à la baignade au parc aquatique, etc. Afin d'accompagner les jeunes dans l'apprentissage d'une pratique sportive, les animateurs ont aussi mis en place une semaine dédiée au surf. Du sport, de l'apprentissage et aussi de l'investissement dans des projets... voici ce que propose la Maison des jeunes. Ainsi, les adhérents ont pu s'investir à l'occasion des Casetas d'Ondres, le

13 juillet dernier. Le bénéfice obtenu a permis une partie du financement de deux séjours prévus cet été, à la base nautique de Baudreix et au Puy du Fou. Pour ce dernier séjour, l'espace jeune du Château d'Olonne (Vendée) a accueilli les jeunes ondras dans le parc qui jouxte leur structure. L'année dernière, ils avaient été accueillis à Ondres. D'autres moments forts restent à vivre pour le dernier trimestre de l'année. Les mercredis et les samedis de 14h à 18h et le vendredi soir de 20h à 22h, l'équipe d'animation proposera des activités de loisirs et élaborera de nouveaux projets avec les jeunes. ■

L'HEURE DE LA RENTRÉE A SONNÉ !



Ça y est... l'heure de la rentrée a sonné ! Pour certains, l'occasion de retrouver les bancs de l'école, d'étreindre la nouvelle trousse et le nouveau cartable, et aussi de revoir les nombreux copains... Pour d'autres, « le grand saut », vers la maternelle ou l'élémentaire. Une rentrée pour les enfants, mais aussi -sous de nombreux atours- pour les parents !

Ce qu'il faut savoir

La rentrée est, finalement, déjà du passé et de nombreux éléments sont à connaître pour cette nouvelle année d'enseignement !

Les horaires des écoles : à l'école maternelle, les cours ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45, et les mercredis de 8h30 à 11h30. À l'école élémentaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h40 à 12h et de 13h45 à 15h35, et les mercredis de 8h40 à 12h. Tous les services (accueil périscolaire, restaurant scolaire, TAP, Pédibus et transports scolaires) sont ainsi tous déjà en fonctionnement depuis le jour de la rentrée. Nous vous rappelons qu'une inscription préalable à ces services est obligatoire. Pour toutes modifications, vous devez vous rendre sur le Portail familles. À noter cette année : le matin et le soir, les enfants des écoles élémentaire et maternelle inscrits à l'accueil périscolaire sont tous accueillis dans les locaux du Centre de

loisirs (extension de l'école maternelle), et l'acheminement est assuré par les équipes d'animation en Pédibus.

Du côté des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), après « Vivre ailleurs » qui a conclu le cycle des interventions en 2015-2016, le parcours éducatif débute cette année avec « Vivre ici », l'occasion d'apprendre et s'amuser sur la thématique de nos particularismes locaux (échasses, jeux de quilles, gastronomie...).

Du côté des transports, il y a les bus scolaires (circuits et horaires en téléchargement sur le site internet de la commune, rubrique services scolaires), et le Pédibus (cheminement piétonnier accompagné). Concernant ce dernier, une nouveauté cette année avec un troisième point de départ sur la commune. Ainsi, le Pédibus part de l'ancienne Poste à 8h10, de la place Richard Feuillet à 8h20 et de l'école maternelle à 8h30. Pour se rendre à l'école, les déplacements doux peuvent aussi être une bonne alternative !

Enfin, côté stationnement, quatre parkings sont mis à votre disposition : école maternelle, école élémentaire, église, place publique Richard Feuillet...

Pour toutes questions relatives à vos démarches, n'hésitez pas à contacter le service des affaires scolaires en vous rendant directement en Mairie, par téléphone 05 59 45 29 19 ou bien par email (scolaire@ondres.fr).

La rentrée en chiffres

168 enfants inscrits à l'école maternelle
316 enfants inscrits à l'école élémentaire
Ouverture de la troisième salle de restauration au sein du réfectoire, en raison de l'accroissement des effectifs et en vue d'assurer des services de restauration scolaire dans le calme, favorisant les échanges entre enfants.

Les nouvelles classes de l'école élémentaire

Comme évoqué à plusieurs reprises ces derniers mois, l'école élémentaire d'Ondres vient de se doter de deux belles classes spacieuses et lumineuses et de deux salles d'activités qui viennent en continuité du bâtiment Est de ladite école, et qui prennent place au sein d'une construction moderne recouverte de bois et illuminée par un toit en partie en verrière. Un bel espace finalisé à l'intérieur, où certains points restent à achever en extérieur. C'est donc à la rentrée des vacances de la Toussaint que les élèves pourront intégrer ces classes. En attendant, elles serviront d'ores et déjà dans le cadre des TAP et également pour les cours de musique du Conservatoire des Landes.

« Les Rencontres de la communauté éducative » se tiendront le 23 septembre

Pour la deuxième année, juste après la rentrée scolaire de septembre, la municipalité met en place un moment de rencontre entre les parents, et les acteurs du scolaire et périscolaire. Ainsi, cette année les « Rencontres de la communauté éducative » auront lieu le vendredi 23 septembre, de 18h à 20h, au sein du restaurant scolaire de l'école élémentaire d'Ondres. Une occasion de rencontrer tous les acteurs communaux de l'enfance/jeunesse et de la vie scolaire en un seul et même lieu ! ■



UN ÉTÉ EN IMAGES

Il s'en est passé des événements durant cet été 2016 à Ondres ! Témoignages de la richesse de notre vie locale grâce aux actions des associations et de la municipalité.



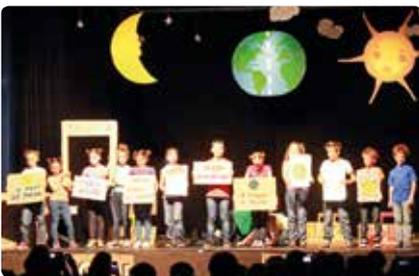
Le 27 mai dernier, « Ensemble(s) en fête », manifestation festive et de partage organisée par la commune.



Le 3 juin dernier, ce sont les « bouts de choux » de la crèche qui étaient en fête !



Le 4 juin, Gala de boxe organisé au Complexe Larrendart par la SICSBT.



Le 15 juin, spectacle des enfants de l'atelier théâtre du FEPO.

Des fêtes d'Ondres -qui ouvrent traditionnellement les festivités estivales- jusqu'aux manifestations à destination des plus jeunes ; toutes les générations



Le 18 juin, le Fronton accueillait la Fête des écoles !



Du 18 juin au 18 septembre 2016, les membres du Poste de secours d'Ondres ont œuvré pour assurer la protection des usagers de la plage.



Le repas des seniors, organisé par la municipalité le samedi des Fêtes d'Ondres.



Le 3 juillet, Créa'nat à la plage d'Ondres dans le cadre des Journées nature, en partenariat avec Active Green Days.

ont pu avoir le cœur à la fête, à la découverte et au partage durant cet été ! Retour en images... (la suite de cet album estival se trouve en 4^e de couverture).



Vendredi 8 juillet, Ondres inaugurerait les marchés de terroir de la saison estivale. Touristes et Ondrais étaient au rendez-vous pour voir (ou revoir) les talentueux « Bergers du Seignanx » et goûter aux produits locaux !



L'édition 2016 des Casetas aura été une très belle moulture !



Le 18 juillet dernier, après l'attentat de Nice, minute de silence et de recueillement à la plage.



Le matin de ce 11 août, une étonnante et rare découverte sur la plage d'Ondres ! ■

GRANDE AFFLUENCE AU FORUM DES ASSOCIATIONS !



rassemble les structures associatives de la ville afin que ces dernières présentent le panel de disciplines proposées. Alors que le soleil était au zénith, avec des températures atteignant des sommets pour un début de mois de septembre, les férus de sport et de pratiques artistiques (ou ceux désireux de démarrer une activité) n'ont pas cédé à l'appel de la plage pour se rendre en nombre au Forum des associations. Toute l'après-midi, chacun a pu assister aux différentes démonstrations proposées (dances en tous genres, défilé de créations de couture...), faire son choix d'activité pour l'année à venir, et même s'inscrire. Après cela, les participants ont pu découvrir une très riche exposition intitulée « Des échasses et des hommes », où l'on pouvait apprendre et s'étonner du nombre important de pays dans le monde entier où la pratique des échasses fait partie du patrimoine. Enfin, la journée s'est clôturée par le désormais traditionnel cocktail de bienvenue offert

aux nouveaux arrivants sur la commune. L'occasion d'échanger et de faire connaissance, mais aussi de dire à ces derniers « bienvenue à Ondres ». Pour ce faire, chacun a reçu un foulard portant le logo de la ville... Idéal pour les Fêtes d'Ondres 2017 ! Une belle journée sur le signe des passions, des découvertes et du partage ! ■

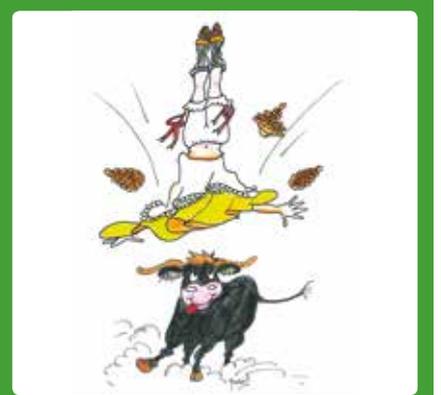
Samedi 3 septembre dernier, de 14h à la toute fin d'après-midi, la salle Capranie bouillonnait d'activité ! Et pour cause, s'y tenait l'édition 2016 du Forum des associations ondraises, événement qui



La pinhèra de la Laguibe

Notre « Pinhèra » ne manque pas de poigne ! Nous savions, déjà, qu'elle était une fière Landaise, portant haut les couleurs de sa terre natale... Son patrimoine, son terroir, son folklore... Nous connaissions, aussi, son petit côté féministe. Pas celui du genre à féminiser les mots à tout va, mais plutôt celui qui consiste à penser fermement

que la femme est l'égale de l'homme (oui oui messieurs !). C'est donc sans surprise, mais quand même avec une bonne dose d'audace et de courage, que notre Pinhèra de la Laguibe se rendit aux courses de vaches landaises organisées à Ondres l'été. Non satisfaite d'un simple rôle d'observatrice, elle se lança sans prévenir dans l'arène et réalisa un splendide saut périlleux devant des yeux ébahis ! « Oh la vache ! » s'écrièrent d'une seule voix spectateurs, écarteurs, sauteurs... et la coursière !



ON « JARDINE COLLECTIF » AUX EMBRUNS !



En voilà un bel exemple de bien-vivre ensemble et de conscience écoresponsable ! Les habitants du nouveau quartier des Embruns, inauguré en 2015, se sont rapidement emparés de l'espace réservé au jardinage collaboratif ! Ainsi, cette année et ce malgré un temps très capricieux au moment des plantations, ils ont planté de nombreux pieds de légumes, plantes aromatiques et fleurs dans un élan enthousiaste et intergénérationnel. Une belle façon de sensibiliser les plus jeunes à l'amour de cette t(T)erre qui nous nourrit ! Ainsi, le 7 juin dernier, sous un soleil plus franc (cf. photo), nous constatons que les plantations poussaient allégrement et que les enfants du quartier prenaient plaisir à arroser et s'occuper de leurs plantes. Un engouement dont il faut « prendre de la graine » ! ■

COSC : L'AG PRÉVUE EN NOVEMBRE

Casetas 2016... Encore un bon cru pour l'association « Chaouche Ondres Surf Club » ! Le staff était fin prêt pour accueillir tous les festayres et leur proposer le « rougail saucisse » dans une ambiance conviviale, comme les années précédentes. Effectivement, 196 assiettes ont été vendues, dix fûts de bières ont été nécessaires, une grande ambiance régnait autour du stand, les gens chantaient et

dansaient jusqu'à la fermeture... Des estivants qui étaient venus goûter le rougail saucisse en 2015 sont revenus en 2016 avec des amis tellement ils l'avaient trouvé bon (sans surprise, tout est parti rapidement et les retardataires ont trouvé les assiettes vides...). Désormais, l'heure est à la reprise d'une année, et avec elle se tiendra l'Assemblée générale de l'association dans le courant du mois de novembre. ■



UN ÉTÉ INTENSE POUR ECLAT



Les vacances n'ont pas de prise sur ECLAT qui à l'instar de la cigale « a chanté tout l'été », mais, à l'instar également de la fourmi sa voisine, l'Équipe pour la Culture Locale et l'Animation Touristique (ECLAT) a travaillé tout l'été... Dès la fin juin, le chœur d'hommes Eskay a animé la messe des Fêtes, le lendemain les Quilhayres ont reçu leurs

homologues d'Anglet et Boucau pour un tournoi terminé avec la morue en pimpe. Puis ce fut la fête de la musique à Capranie avec Eskay et les Chaouche mélodie mais aussi à la MAPAD de Tarnos avec les Cantayres... Les cuisiniers ont proposé leur omelette aux piments lors des Marchés du Terroir. En juillet et août, les soirées TER ont intéressé plus de 130 personnes (50 en juillet, 70 en août), soirées animées par les Cantayres, les Gatemine, les Dançaires et d'anciens « Chaouche padère » mobilisés pour remplacer la « vraie » banda qui était, elle, très occupée dans des animations pendant tout l'été (Capbreton, Tarnos, Bénéjacq, Bayonne...). À ces activités il convient d'ajouter le concert donné à l'église par les deux chœurs « Xoxoak » et

« Ikusiko », la participation des Cantayres à la Marche des Forgerons pour l'ouverture des Fêtes de Bayonne, les interventions des Quilhayres, des Gemmeurs et de « l'histoire de la forêt » dans les campings Lou Pignada et Campéole à Ondres et Touristra à Tarnos. Quand ces lignes paraîtront, les Quilhayres auront participé au tournoi de la Gargale, ECLAT aura participé au Forum des associations et aura annoncé la reprise de ses ateliers (tous aux Maynadyes) : Chœur d'Hommes Eskay tous les lundis, Cantayres le mardi, quilles et cours de gascon le mercredi, danses traditionnelles le jeudi, jazz un jeudi sur deux et banda un vendredi sur deux (semaines paires). Retrouvez ECLAT sur le blog eclat.hautetfort.com ■

DUMBA : LES COURS REPRENENT CE MOIS-CI !



Pour l'association Dumba, l'heure est à la rentrée puisque les cours reprennent ce mois de septembre ! Notez donc :

- danses africaines pour ados et adultes, reprise le 20 de 20h à 21h30 (salle de danse Capranie).
- nouveau : danses orientales pour enfants, ados, adultes, reprise le 20 de 18h30 à 19h45 dans cette même salle.

- et toujours Qi Gong et Tai Ji Quan les lundis de 10h30 à 12h à l'étang du Turc (salle de danse de l'espace Capranie en cas de pluie).

Pour ceux qui n'ont pas encore franchi le pas et qui souhaitent tester une de ces disciplines, notez qu'un cours d'essai est possible et gratuit ! ■

APE - FCPE : UN TEMPS DE PARTAGE POUR CÉLÉBRER LES VACANCES

Le 30 juin dernier, aux portes des vacances d'été, les membres de l'APE-FCPE -association des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire d'Ondres- organisaient au sein du Centre de loisirs d'Ondres un temps de partage et de rencontre. Un sympathique et convivial moment de détente, bien mérité, après une année à œuvrer pour l'épanouissement et le bien-être des

enfants. Depuis, ils ont repris leurs activités, prêts à entamer (comme les plus jeunes) une nouvelle année scolaire ! Pour preuve, ils ont déjà organisé leur café de rentrée, reviennent avec un tout nouveau logo et tiendront leur assemblée générale le mardi 20 septembre à 20h30 à la salle verte de Capranie. Tous les parents d'élèves sont invités à y participer. Plus d'infos sur www.apeondres.fr. ■



LE THÉÂTRE DU REBOND REPREND SES RÉPÉTITIONS



Après la belle prestation de sa troupe lors de la dernière édition du « Théâtre dans tous ses états », les membres du Théâtre du Rebond ont pris un peu de temps pour eux cet été... avec toutefois, en ligne de mire, le prochain spectacle ! Ainsi, afin de vous présenter au printemps sa nouvelle pièce théâtrale, le Théâtre du Rebond reprend désormais ses activités tous les mercredis, de 15h à 19h, au bungalow des Maynadyes. Avis aux amateurs ! ■

EXPRIM' FAIT SA RENTRÉE AVEC DES NOUVEAUTÉS !

Cette année il y en a pour tout le monde à Exprim' ! Tout d'abord, des cours de Hip hop à partir de l'âge de 7 ans, puis des cours de street dance à partir de 11 ans et -nouveau cette année- l'association lance une formule mix qui permet de pratiquer six types de danses différentes pendant une année et accessible à tout public. Intéressant pour varier les

pratiques et découvrir la danse qui vous correspond le mieux ! Les seniors ne sont pas en reste non plus puisque Exprim' leur donne rendez-vous le mercredi matin à 10h pour découvrir le monde du cabaret le temps d'un moment de détente et de convivialité.

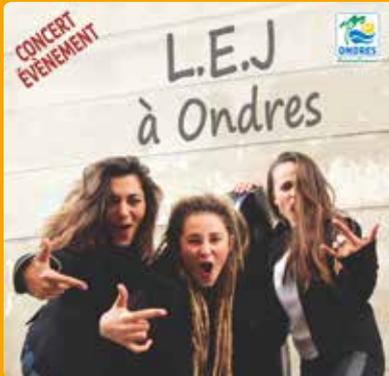
Renseignements et inscriptions : contact@exprim.info / 07 81 20 48 49. ■

Association **Exprim'**
- Cours de danse -
Salle de danse Capranie - Ondres

✓ HIP HOP	7/12 ans Mercredi 16h / 17h15
✓ STREET DANCE	11 / 15 ans Mercredi 17h30 / 19h
✓ CABARET	Adultes / Seniors Mercredi 10h / 11h
NOUVEAU	
✓ Le « MIX »	Tout public Mercredi de 20h / 21h30

LES RENDEZ-VOUS EN BREF

Événement :
les L.E.J à Ondres !



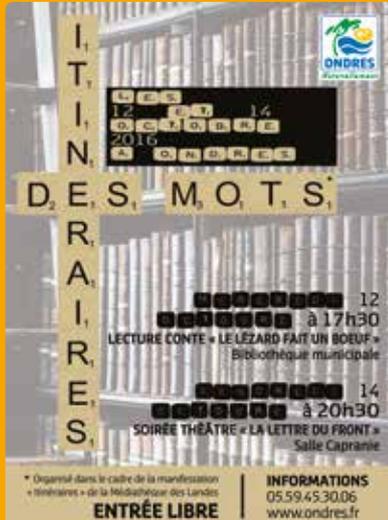
Vous n'avez pas pu manquer cette information diffusée depuis déjà quelques mois : le phénomène L.E.J arrive à Ondres pour un concert prévu salle Capranie le jeudi 10 novembre prochain à 20h30 ! Places disponibles à l'Office de tourisme du Seignanx (05 59 45 19 19) et auprès des distributeurs officiels.

La Semaine bleue revient...



Comme de coutume début octobre, la Semaine bleue revient à Ondres et à l'échelle du territoire ! Initiée cette année sous le thème « À tout âge : faire société », cette semaine nationale des retraités et personnes âgées met l'accent sur l'importance du partage entre générations et sur la place de chacun dans la société. À Ondres, vous avez rendez-vous du 1^{er} au 7 octobre avec une exposition, du théâtre (organisé par le CIAS Seignanx), une projection cinéma, ainsi qu'une soirée ludothèque intergénérationnelle. Informations auprès de l'accueil de la Mairie (05 59 45 30 06) et programme détaillé prochainement mis en ligne sur le site internet de la commune.

RDV avec Itinéraires des mots



Autre temps fort du calendrier événementiel à Ondres : Itinéraires des mots, une manifestation autour du livre, de l'écriture... des mots. Organisé du 12 au 14 octobre, dans le cadre de la manifestation « Itinéraires » de la Médiathèque des Landes, ce rendez-vous propose une lecture du conte « Le lézard fait un bœuf » (mercredi 12 octobre à 17h30 à la bibliothèque municipale) et une soirée théâtre avec la pièce « La lettre du front » (vendredi 14 octobre à 20h30 salle Capranie). La programmation intègre aussi, à destination du public scolaire, des ateliers d'écriture afin de sensibiliser ces derniers à l'amour des mots et à leur maniement.

Journée de la sécurité routière et de la prévention

Dans le cadre de la Journée nationale de la sécurité intérieure, la Mairie d'Ondres et la Police municipale organisent en collaboration avec de nombreux partenaires une Journée de la sécurité routière et de la prévention. Elle se tiendra le mardi 11 octobre sur toute la journée au Fronton et à la salle Capranie (9h-12h et 13h30-19h). Au programme ? Ateliers ludo-éducatifs (simulateur d'alcoolémie, simulateur de deux roues, remise à niveau code de la route, prévention des cambriolages et risques civils...) à destination de tous les publics et âges. Entrée libre. Informations auprès de la Police municipale au 06 65 22 32 80. ■

SEPTEMBRE

Vendredi 23

Forum éducatif
Restaurant élémentaire 18h // Services éducatifs

OCTOBRE

Samedi 01

Stage de danses latines
Salle Capranie // Dance no limit

Du 01 au 07

Semaine bleue
Service culture vie locale

Lundi 10 et Mardi 11

Journée Sécurité Prévention
Salle Capranie // Police municipale

Du 12 au 14

Itinéraires des mots
Bibliothèque // Service culture vie locale

Vendredi 14

Théâtre « lettre du front »
Capranie 20h30 // Service culture vie locale

Samedi 29

Stage de danses latines
Salle Capranie // Dance no limit

NOVEMBRE

Lundi 07

Réunion publique « Concertation autour d'un schéma directeur des déplacements doux à Ondres »
Salle Capranie 20h30

Jeudi 10

Concert L-E-J
Capranie 20h30 // Service culture vie locale

Vendredi 11

Vide grenier
Fronton // APE

Vendredi 18

Sainte Cécile
Capranie 18h // ECLAT

Samedi 26

Stage de danses latines
Salle Capranie // Dance no limit

DÉCEMBRE

Du 02 au 04

TELETHON
Vendredi 09

Repas du FEPO
Salle Capranie 12h // FEPO

Jeudi 15

Concert des élèves du conservatoire des Landes - Harmonie et orchestre de cordes
Capranie 18h30 // Service culture vie locale

Vendredi 16

Noël écoresponsable et solidaire
Manifestation tout public

Mardi 20 et Mercredi 21

Stage de théâtre enfants
Salle Capranie // FEPO

INFO CONSO



LE CONTRAT D'ASSURANCE VIE

Les fondamentaux

Un contrat d'assurance vie est un contrat d'assurance dont le risque dépend de la durée de la vie humaine. En contrepartie des primes payées par le preneur d'assurance, la compagnie d'assurance ou l'assureur s'engage à verser un capital ou une rente à une ou plusieurs personnes dénommées bénéficiaires lorsque le risque survient soit au décès de l'assuré ou soit au contraire en cas de survie de l'assuré à un terme donné.

Les différentes formes de contrats

1) L'assurance en cas de décès : l'assureur s'engage à verser un capital ou une rente en cas de décès de l'assuré à un ou plusieurs bénéficiaires.

2) L'assurance en cas de vie : l'assureur s'engage à verser un capital ou une rente à l'assuré s'il est en vie au terme ou à l'échéance du contrat.

Conseils à avoir à l'esprit lors de la souscription d'un contrat d'assurance vie

Deux supports principaux existent : le support fonds euros et le support en unités de comptes, et un autre (plus récent et moins courant) le contrat euro-croissance. Lors de la souscription une attention particulière est à porter à la clause bénéficiaire. Il s'agit de déterminer le ou les personnes qui pourront se voir verser le capital, versement qui doit être effectué dans un délai d'un mois à compter de la réception des pièces requises. L'épargne constituée par ces contrats tout au long de la vie du contrat peut également être débloquée à tout moment par rachat ou avance. Une fiche complète est disponible à la CSF d'Ondres.

La Confédération Syndicale des Familles (CSF) vous accompagne pour toutes vos questions et litiges liés à la consommation.

Contact : 05 59 45 25 92

Permanences :

lundi de 16h30 à 19 h et les mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h.

BAIGNADE INTERDITE HORS SAISON ESTIVALE

À titre préventif, et ce comme la plupart des communes limitrophes, notez que la baignade est interdite sur l'ensemble du littoral de la commune à compter du 19 septembre 2016 et ce jusqu'à l'ouverture de la baignade surveillée au mois de juin 2017. ■



PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour les prochaines élections de 2017 (présidentielles et législatives), les inscriptions sur les listes électorales s'effectuent en Mairie jusqu'au 31 décembre 2016 inclus, à la demande des intéressés.

Pour une primo inscription à la majorité ou sur la commune :

- Pour tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune ou de résidence, et pour les jeunes Françaises ou Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 (s'ils n'ont pas été informés de leur inscription d'office) ; il faut amener en Mairie votre CNI ou passeport en cours de validité (ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription soit 2015) ainsi qu'un

justificatif de domicile (avis d'imposition, quittance loyer, facture d'eau, gaz, etc).

- Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit être produite précisant la nationalité, l'adresse sur la Commune et attestant de la capacité électorale.

En cas de nouvelle adresse à Ondres depuis la dernière élection :

Tout électeur, déjà inscrit sur la liste électorale mais ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune, est invité à indiquer sa nouvelle adresse à la Mairie pour permettre son inscription sur la liste du bureau de vote auquel il sera rattaché. Pour ce faire, il suffit de venir en Mairie avec votre CIN ou passeport et un justificatif de domicile.

Une nouvelle carte électorale sera adressée à tout électeur inscrit, début mars 2017. ■

LES PERMANENCES DES ÉLUS REPRENNENT LE 10 SEPTEMBRE



La permanence des élus le samedi matin a repris depuis le samedi 10 septembre. Ainsi, un samedi sur deux de 10h à midi, les élus de la majorité municipale se relaient en Mairie pour accueillir et

écouter tous les administrés, et ce sans rendez-vous. Notez aussi que, tout au long de l'année et par le biais d'un appel au secrétariat des élus, vous pouvez obtenir un rendez-vous avec l' élu en charge du domaine sur lequel porte votre question (urbanisme, enfance, voirie, etc.).
Secrétariat des élus : 05 59 45 29 33. ■

Le calendrier des permanences 2017

10 et 24 septembre	8 et 22 octobre
5 et 19 novembre	3 et 17 décembre
7 et 21 janvier	4 et 18 février
4 et 18 mars	1 ^{er} , 15 et 29 avril
13 et 27 mai	10 et 24 juin

ETAT CIVIL DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2016

BIENVENUE AUX BÉBÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères félicitations aux nouveaux parents.

Eneko, Yann OLIVIER est né le 8 Janvier 2016

Téa LORENZI est née le 13 Janvier 2016

Oihan, Michel, Jacques MARMILLOD
est née le 15 Janvier 2016

Chloé TAUZIA est née le 25 Janvier 2016

Fanny, Manon FERREIRA DANTRESSANGLE
est née le 28 Janvier 2016

Mya HÉRISSON FOURQUET
est née le 3 Février 2016

Eugénie LOSSE est née le 8 Février 2016

Ainhoa GARCIA IDIART est née le 11 Février 2016

Tino BESSOU MAYOLINI est né le 27 Février 2016

Kenza LAURENT est née le 28 Février 2016

Nahia CORREGES est née le 1^{er} Mars 2016

Lili-Rose, Oihana SEVERI est née le 5 Mars 2016

Tiago, Francis, Pierre GUILLON MERET
est né le 17 Mars 2016

Clément LERCHUNDI GEZ est né le 19 Mars 2016

Robin, Eric, Philippe GUILLEMOT
est né le 27 Mars 2016

Tom VILARINHO TEIXEIRA
est né le 25 Avril 2016

Owen, Auguste, Elyséo LE MEUR
est né le 29 Avril 2016

Cassandra, Julia, Marcelle CORRIGOU
est née le 15 Mai 2016

Martin CANTREUIL est né le 20 Mai 2016

Oscar, Paul EISMANN CALBETE
est né le 1^{er} Juin 2016

Eneko, Daisuke, Arnaud LASSALLE
est né le 5 Juin 2016

Maylis GENESTE est née le 8 Juin 2016

Alia, Aude, Davia TRENTIN
est née le 10 Juin 2016

Lorelei, Savana, Christiane WOESTELANDT
est née le 10 Juin 2016

Carla, Cassiopée, Danaé TORCHIO CLAMAGIRAND
est née le 11 Juin 2016

Roméo CHARVEIN est né le 13 Juin 2016

Mahina HÉRIT ALBIGES est née le 14 Juin 2016

Mila, Annie RICOURT est née le 15 Juin 2016

Juliette SAUSSET est née le 15 Juin 2016

Hugo, Marcel FRENARD est né le 19 Juin 2016

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

La mairie d'Ondres souhaite plein de bonheur aux nouveaux mariés.

Lionel MARTINEZ et Emmanuelle DOSBA
se sont mariés le 2 Avril 2016

Jacques Pierre GRIMMONPREZ
et Catherine Hélène TRÉHIN
se sont mariés le 9 Avril 2016

Aurélien, Jean-Baptiste MERIC
et Stéphanie, Marianne LAURIN
se sont mariés le 21 Mai 2016

Priscilla, Virginie ROGER
et Aurélie, Anne BENESTREAU
se sont mariées le 21 Mai 2016

Guillaume, Pierre, André LAFFOURCADE
et Emeline PÉDESERT
se sont mariés le 11 Juin 2016

Thierry MINDÉGUA et Sylvie COURTIEU
se sont mariés le 11 Juin 2016

Roland, Jean SARÉ
et Françoise, Raymonde, Louise CAMIN
se sont mariés le 11 Juin 2016

Yoan, Dominique MORGAND
et Caroline, Paula, Cathy, Monique PALOC
se sont mariés le 18 Juin 2016

ILS NOUS ONT QUITTÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères condoléances aux familles.

Michel Léon HIRIGOYEN
nous a quittés le 4 Janvier 2016

Jean-Baptiste, François, Max BRANCA
nous a quittés le 6 Janvier 2016

Jean ZUERAS
nous a quittés le 8 Janvier 2016

Claude Maurice Georges GALLAIS
nous a quittés le 9 Janvier 2016

Josefa AIRA Y CANEDO (épouse BAZ Y SANTOS)
nous a quittés le 13 Janvier 2016

Jean, Noël CASTEIG
nous a quittés le 18 Janvier 2016

Philippe Christian POIZAT
nous a quittés le 21 Janvier 2016

Marguerite PEYRESAUBES (veuve PAPIN)
nous a quittés le 15 Février 2016

André Armand LATOUR
nous a quittés le 28 Février 2016

Catherine HEGUILUSTOY
nous a quittés le 2 Mars 2016

Joseph CAMY
nous a quittés le 12 Mars 2016

Louise, Germaine LARRIERU (veuve LABADIE)
nous a quittés le 17 Mars 2016

Pascal François TARI
nous a quittés le 17 Mars 2016

Raymonde, Eliane BARREAU (veuve RAGOT)
nous a quittés le 1^{er} Avril 2016

René Maurice DUPIN
nous a quittés le 12 Avril 2016

Pierre, Georges, François MAGNIER
nous a quittés le 27 Avril 2016

Régine, Marie GROCCQ (épouse DUPRUILH)
nous a quittés le 10 Mai 2016

Jean-Claude APHATIE
nous a quittés le 17 Juin 2016

Marie FAURE (épouse LASSERRE)
nous a quittés le 19 Juin 2016

Ascencion GIMENEZ
nous a quittés le 21 Juin 2016

